

BULLETIN DE SOUSCRIPTION, LICENCE - COTISATION ASGP

ANNEE 2020

RENSEIGNEMENTS GENERAUX OBLIGATOIRES

Vous

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance (jj/mm/aa) : _____
 Profession : _____ Adresse : _____
 Code Postal : _____
 Ville : _____ Tél. : _____ Mobile : _____
 @mail : _____ N° de licence : _____ ou création

Votre conjoint

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance (jj/mm/aa) : _____ Tél. : _____ Mobile : _____
 @mail : _____ N° de licence : _____ ou création

Vos enfants

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance (jj/mm/aa) : _____ Tél. : _____ Mobile : _____
 @mail : _____ N° de licence : _____ ou création

Nom : _____ Prénom : _____
 Date de naissance (jj/mm/aa) : _____ Tél. : _____ Mobile : _____
 @mail : _____ N° de licence : _____ ou création

Je n'autorise pas l'Association Sportive du Golf de Pornic à utiliser mes coordonnées à destination des sponsors

Souscription licence FFGolf et cotisation à l'ASGP

	Licence	Cotisation	Cumul	Nombre	Total
• Adulte, à partir de 25 ans	55 €	50 €	105 €		- €
• Jeune Adulte, de 19 à 25 ans	31 €	30 €	61 €		- €
• Jeune, de 13 à 18 ans	20 €	8 €	28 €		- €
• Enfant, moins de 13 ans	17 €	8 €	25 €		- €
• Personnel du golf	20 €	50 €	70 €		- €

Souscription cotisation à l'ASGP uniquement

	Cotisation	Nombre	Total
• Adulte, 25 ans et plus	50 €		- €
• Adulte, de 18 à 25 ans	30 €		- €
• Jeune, moins de 18 ans	8 €		- €

Souscription licence FFGolf uniquement

	Licence	Nombre	Total
• Adulte, plus de 25 ans	55 €		- €
• Adulte, de 19 à 25 ans	31 €		- €
• Jeune, de 13 à 18 ans	20 €		- €
• Jeune, moins de 13 ans	17 €		- €
• Personnel du golf	20 €		- €

Fait à Pornic le : _____ Règlement par chèque à l'ordre de l'ASGP espèces Total général : _____ - €

Je certifie l'authenticité des informations fournies ci-dessus

Signature : _____

DETAIL DES ASSURANCES LIEES A LA LICENCE: voir sur ffgolf.org/se/licencier/assurances/garanties-au-benefice-des-licenciés Saisons 2020: assurances responsabilité civile et assurances complémentaires "accidents corporels"

Légalement, le certificat médical de non contre-indication de la pratique du golf en et hors compétition est obligatoire pour tous les licenciés de la Fédération Française de Golf.

D'un point de vue purement sportif, aucun résultat de compétition concernant la gestion des index ne peut être validé si ledit certificat n'a pas été préalablement enregistré auprès de la Fédération